

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

# 2024



## PRÉSENTATION DU SYNDICAT

**302**

SURFACE DU BASSIN  
VERSANT (en km<sup>2</sup>)

**306**

LINÉAIRE DE COURS  
D'EAU SOUS  
COMPÉTENCE (en km)

**2**

DEPARTEMENT (16 et  
87)

**120**

SUPERFICIE DES  
ZONES HUMIDES  
(en km<sup>2</sup>)

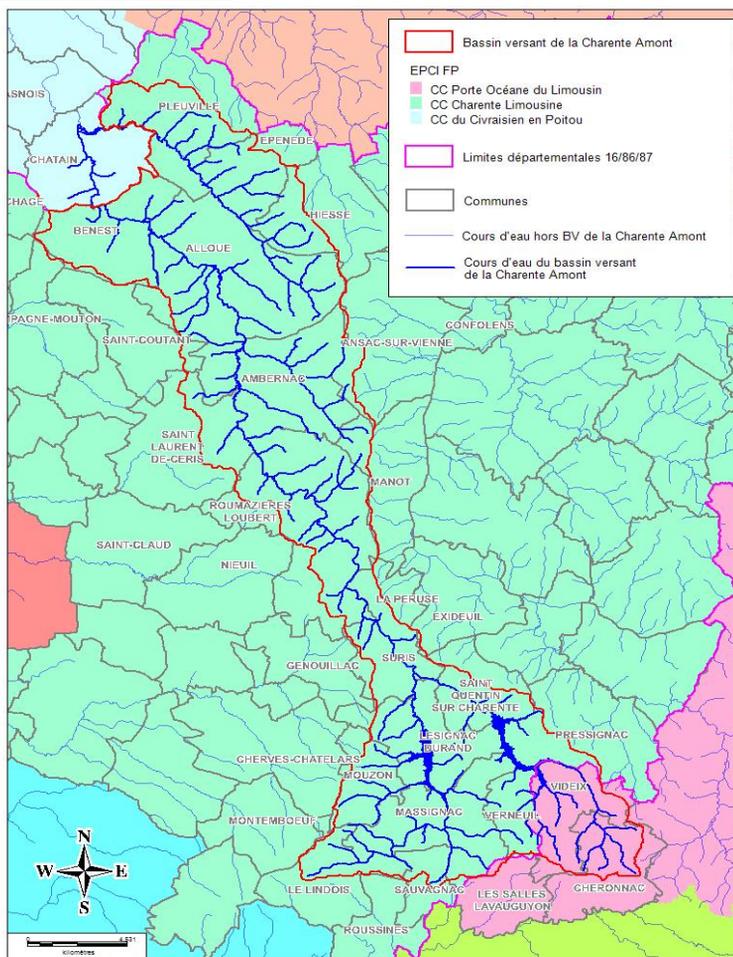
**9 206**

POPULATION  
STATUTAIRE

## Territoire de compétence

2

EPCI



## GOVERNANCE

**15**

ÉLUS TITULAIRES DU  
COMITÉ SYNDICAL

**7**

MEMBRES DU  
BUREAU

Le Président:  
LABARUSSIAS  
Matthieu

Les Vice-Président:  
VOUZELLAUD Raymond



## SERVICES



SERVICE ADMINISTRATIF

**0.5 ETP**



SERVICE TECHNIQUE

**2 ETP**

# COMPÉTENCES ET ACTIONS EN COURS

## ► COMPÉTENCES EXERCÉES



1° L'AMÉNAGEMENT D'UN BASSIN OU D'UNE FRACTION DE BASSIN HYDROGRAPHIQUE



2° L'ENTRETIEN ET L'AMÉNAGEMENT D'UN COURS D'EAU, CANAL, LAC OU PLAN D'EAU, Y COMPRIS LES ACCÈS À CE COURS D'EAU, À CE CANAL, À CE LAC OU À CE PLAN D'EAU

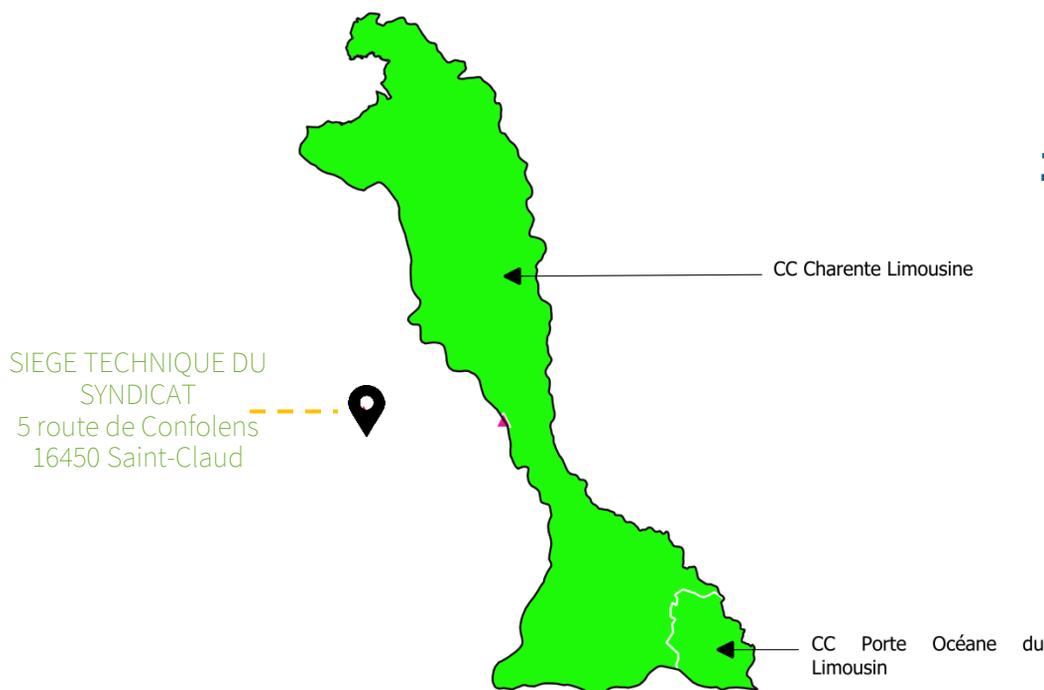


5° LA DÉFENSE CONTRE LES INONDATIONS



8° LA PROTECTION ET LA RESTAURATION DES SITES, DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES ET DES ZONES HUMIDES AINSI QUE DES FORMATIONS BOISÉES RIVERAINES

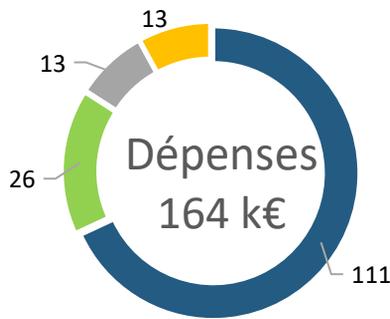
## ► OUTILS DE PROGRAMMATION EN PLACE



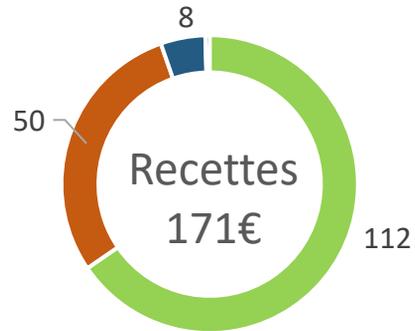
PROGRAMME	DATES	ÉTAT D'AVANCEMENT
PPG 1 Charente	2008 - 2015	100 %
PPG 2 Ensemble du territoire du SMACA	2024-2028	1 <sup>er</sup> tranche en 2024

Un nouveau programme pluriannuel de gestion est en cours, ce PPG intégrera toutes les nouvelles zones annexées par le SMACA suite à la prise de compétence GEMAPI en 2018. La DIG a été validé par arrêté inter préfectoral le 02/07/2024,

### ▶ FONCTIONNEMENT

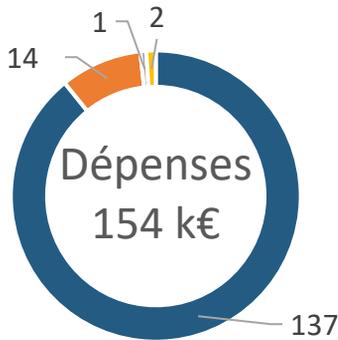


- 012- charges de personnel et frais assimilés
- 011- charges à caractère général
- 65- autres charges de gestion courante
- 68-dotation amortissement

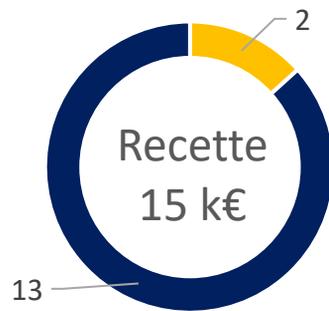


- 74- participations CDC (taxe GEMAPI)
- 74-subvention poste et avance AAP
- 74-Participations régions

### ▶ INVESTISSEMENT



- Travaux appel à projet
- effacement de l'étang
- création site internet
- achat informatique



- FCTVA
- Amortissement

### ▶ BILAN

7 436

Excédent DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

139 005,58

DEFICIT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

0€

RESTES A RÉALISER

238 909,60

REPPORT N-1 FONCTIONNEMENT

69 914,28

REPPORT N-1 INVESTISSEMENT

177 254,30

REPORT EN FONCTIONNEMENT EXERCICE N+1

0

REPORT EN INVESTISSEMENT EXERCICE N+1

# LES ACTIONS DE L'ANNÉE

- Aide dossier technique étang
- Préparation du budget
- Bilan activité 2023
- 1<sup>er</sup> COFIL de l'inventaire ZH

- CS Budget
- PV de l'enquête publique
- Début stage état des lieux Moulde
- Réunion du GAL1 du secteur 1
- Début terrain ZH

- CS
- Formation flore ZH et chauve-souris
- Sortie pédagogique sur les travaux d'effacement d'ouvrages
- Marché embâcles
- Terrain inventaire ZH
- Suivi vidange



- Validation de la DIG
- Aide dossier loi sur l'eau
- Terrain Guerlie futur travaux
- Terrain inventaire ZH

- CS (choix entreprise embâcles, présentation stage)
- Réunion outil vigi-foncier
- Terrain embâcles
- Suivi travaux
- Fin des travaux de l'AAP
- Fin des travaux d'effacement d'étang

- CS (stage, AMO, recrutement)
- CCTP Guerlie
- Rencontre agriculteurs Guerlie
- Début des travaux enlèvement embâcles
- Préparation solde poste TZH 2024 et solde AAP
- Visite élu effacement d'étang

JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

JUILLET

AOÛT

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

- CS DOB
- Début de l'enquête publique DIG
- Tour sur le terrain avec le commissaire
- Réunions communales inventaire ZH
- Formation sur les plans d'eau

- Mise en place du site internet
- Formation habitat
- Terrain embâcles
- Note annuelle 2024
- Début de la vidange de l'étang du Chéronnac
- Inventaire ZH

- Formation hydromorphologie
- Séjour TR
- Marché embâcles
- Terrain inventaire ZH



- Suivi fin de stage
- Terrain Guerlie futur travaux

- Carte accès embâcles+ contact propriétaires
- Rencontre agriculteurs Guerlie
- Facturation marché AAP et demande de solde de subvention des travaux

- Conférence GEMAPI Charente Limousine
- Suivi des travaux enlèvement embâcles
- Note annuelle 2025
- CCTP marché Guerlie
- Préparation recrutement stagiaire 2025

# LES ACTIONS DE L'ANNÉE

## ► Programme pluriannuel de gestion

L'année 2024 a commencé par une enquête publique afin de valider la Déclaration d'Intérêt Général du prochain programme. Après visite avec le commissaire des points de travaux potentiels, l'enquête publique c'est déroulé pendant un mois. Suite à l'enquête, le commissaire a donné un avis favorable. Cela c'est concrétisé ensuite par la validation par arrêté inter préfectoral de la DIG, validant la mise en œuvre du prochain PPG sur 5 ans.

La première tranche de travaux du PPG a donc pu être mise en œuvre. Après inventaire terrain finalisant les points d'enlèvements des embâcles, une entreprise a été recrutée. Les enlèvements sélectifs et câblages d'arbres ont commencé fin novembre. Seul les embâcles les plus important et ayant une incidence sur la continuité écologique sont enlevés.



De plus, afin de préparer la seconde tranche de travaux, les propriétaires/ exploitants concernés par les travaux sur la Guerlie en 2025 ont été rencontrés. La note annuelle 2025 a été rédigée et déposée auprès de la DDT 87. Enfin le CCTP du marché de travaux Guerlie a été rédigé.



# LES ACTIONS DE L'ANNÉE

## ► Stage : état des lieux et diagnostics des affluents de la Moulde

L'une des actions du nouveau programme consiste à réaliser un inventaire et diagnostic de tous les affluents du territoire, non diagnostiqué jusqu'à présent.

Un premier stage a eu lieu en 2020, sur l'amont du lac de Lavaud.

Pendant toute la durée du PPG, un stage aura lieu chaque année pour finaliser cette action.

En 2024, le stage c'est articulé autour des affluents de la Moulde en amont du plan d'eau de Mas Chaban.

Les résultats obtenus, à l'issue du stage, ont permis de déterminer les enjeux de ce territoire, les zones dégradées et les actions potentielles à mettre en œuvre.

Ainsi ces résultats pourront être exploités pour déterminer les futures zones d'actions lors de futur PPG.



## ► Inventaire des zones humides

L'année 2024 a vu le début de l'inventaire des zones humides être effectué sur la commune de Chéronnac, et en partie sur la commune de Videix. Celui-ci a pu être commencé grâce à l'obtention de la Déclaration d'Intérêt Général, qui autorise l'entrée de l'agent sur parcelles privées afin de réaliser des sondages pédologiques.

Avant de procéder à la phase terrain, la méthode a préalablement été validée par le Forum des Marais Atlantiques et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. Puis, la réunion du premier Groupe d'Acteurs Locaux a eu lieu pour le premier secteur, permettant de connaître les particularités du secteur et les exploitants à qui communiquer le passage sur le terrain.



# LES ACTIONS DE L'ANNÉE

## ▶ APPEL A PROJETS (AAP) « RESTAURATION DES ZONES HUMIDES DE TETE DE BASSIN VERSANT »

### Travaux sur mares, ruisseaux, zones humides

Pour rappel, cet appel à projet couvre le bassin versant de la Guerlie, autour des sources du fleuve Charente. L'essentiel des travaux a eu lieu en 2023, mais les conditions météorologiques ont entraîné un report des derniers travaux des sites n°17 (Pressignac) et n°18 (Verneuil) en septembre 2024. Les travaux de l'AAP sont maintenant terminés et le solde des subventions a été demandé aux financeurs : l'Agence de l'Eau Adour-Garonne finance à hauteur de 30% du montant HT et la Région Nouvelle-Aquitaine à hauteur de 50% du montant HT.

Coût total des travaux sur mares, cours d'eau et zones humides : 131 568€ TTC  
Entreprise titulaire du marché « SMACA\_2022\_01 » : Rivolet Area

### Effacement de l'étang du SMACA – AAP Restauration des zones humides de tête de bassin versant



L'année 2024 a également vu le projet d'effacement d'un étang, appartenant au SMACA, se réaliser, dans le cadre de l'AAP. Avec comme phasage: un début de vidange et une pêche du poisson en avril, une dépollution du site en juin et un arasement de la digue en septembre 2024.

Coût de l'effacement de l'étang : 13 500€ TTC

Entreprise de réalisation : DMTP

Coût du désamiantage : 5 705€ TTC

Entreprise de réalisation : DBA Constructions

Subvention des travaux : identiques aux travaux sur mares, cours d'eau et zones humides (voir ci-dessus)

SYNDICAT MIXTE  
D'AMENAGEMENT DU  
BASSIN DE LA  
CHARENTE AMONT

📍 5 route de Confolens  
16450 SAINT-CLAUD  
☎ 05.45.85.38.64  
✉ [smaca@orange.fr](mailto:smaca@orange.fr)